



Messieurs les Ministres,

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, Cfdt et CFTC-UNSA se sont réunies début septembre pour analyser le contexte économique et social.

Elles considèrent la situation suffisamment grave pour vous interpeller unitairement à la veille du comité technique ministériel budgétaire qui a aussi à son ordre du jour la revue des missions.

Alors que depuis des années l'obsession de la réduction des dépenses publiques sert de justification à des plans dits stratégiques et autres dispositifs de réduction drastique des moyens alloués à l'exercice des missions de service public.

Alors que depuis des années la situation de travail des agents des ministères économiques et financiers, des administrations et établissements ne cessent de se dégrader.

Alors que les engagements annoncés par les directions générales, sur certains dossiers, ne sont pas tenus ou sont obérés par des mesures dilatoires.

Vos dernières déclarations ne font que confirmer la poursuite des choix négatifs à l'encontre des agents des Finances quel que soit leur statut, sur les missions, les emplois et les déroulements de carrière.

Pour nos fédérations, les missions des ministères de Bercy doivent être considérées comme importantes et prioritaires, pour répondre aux dégâts provoqués par la crise du système économique et financier. C'est pourquoi nous demandons, sans attendre, la réalisation au niveau ministériel et directionnel d'un état des lieux contradictoire ainsi que l'ouverture immédiate de véritables négociations sur les revendications suivantes :

- maintien et développement de nos missions de service public économique et financier de pleine compétence et d'une véritable présence sur l'ensemble du territoire ;
- arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- définition d'un plan pluriannuel de requalification des emplois ;
- revalorisation du pouvoir d'achat des traitements, des régimes indemnitaires versés et des frais de déplacement remboursés et arrêt des processus d'individualisation ;
- revalorisation des plans de qualification ;
- respect et développement des droits statutaires et des garanties collectives ;
- mise en œuvre d'une protection sociale complémentaire solidaire et de qualité bénéficiant à l'ensemble des personnels, fonctionnaires actifs et retraités, non titulaires et augmentation de la participation de l'état à son financement ;
- mise en œuvre d'une politique ministérielle à la hauteur des besoins des personnels, notamment en matière d'hygiène, de sécurité, de santé au travail et d'action sociale.

Les fédérations des Finances agiront, à tous les niveaux utiles, pour contrer les orientations dans les domaines de l'emploi et des rémunérations. Elles se réuniront après le comité technique ministériel, pour décider ensemble des formes d'actions à mettre en œuvre pour obtenir la satisfaction des revendications exprimées par les agents des Finances.

Paris, le 3 octobre 2014.